



NATIONS
UNIES

EP

PNUE/MED WG.608/Inf.18



UNEP



LES NATIONS UNIES
PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

17 mai 2025
Français
Original : Anglais

Dix-septième réunion des Points focaux ASP/DB

Istanbul, Türkiye, 20-22 mai 2025

Point 6 de l'ordre du jour : Conservation des Sites d'Intérêt Écologique Particulier

6.1. Rapport du président du Groupe *ad hoc* d'experts sur les Aires Marines Protégées en Méditerranée (AGEM) sur les travaux du groupe au cours de la période biennale 2024-2025

Rapport de la cinquième réunion du Groupe *ad hoc* d'experts pour les Aires marines protégées en Méditerranée (AGEM)

Note:

Les désignations employées et la présentation des informations contenues dans ce document n'impliquent de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement aucune opinion quant au statut juridique d'un État, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ni quant à la délimitation de leurs frontières ou limites.

© 2025 Programme des Nations Unies pour l'environnement / Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM)
Centre d'activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
BP 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail: car-asp@spa-rac.org

CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR LES AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES (SPA/RAC)
Groupe *ad hoc* d'experts pour les Aires marines protégées en Méditerranée (AGEM)
Cinquième réunion
Téléconférence, 15 avril 2025

Procès-verbal de la cinquième réunion de l'AGEM

15 avril 2025, téléconférence

I. Contexte

La 5^e réunion de l'AGEM s'est concentrée sur l'examen du projet de document d'Ortentions relatif aux critères, à l'application et à l'identification des Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE), préparé par le SPA/RAC avec l'appui d'une consultante externe.

Ce document vise à faciliter l'identification et le signalement des AMCE, contribuant ainsi aux objectifs de conservation de la biodiversité.

Les points clés abordés ont inclus la nécessité de clarifier les étapes et les processus, d'intégrer des informations plus spécifiques à la Méditerranée, ainsi que d'inclure des études de cas.

La discussion a souligné l'importance de se concentrer sur les AMCE marines et côtières, ainsi que le rôle du SPA/RAC dans l'appui aux processus nationaux.

La réunion s'est conclue par la décision de diffuser le document aux points focaux pour recueillir leurs retours en vue de sa finalisation.

II. La cinquième réunion de l'AGEM

Introduction

1. Le SPA/RAC a organisé la cinquième réunion du Groupe *ad hoc* d'experts pour les aires marines protégées en Méditerranée (AGEM), le 15 avril 2025, par téléconférence.
2. Tous les membres du groupe ont été invités à y participer. La liste complète des participants figure à l'Annexe I du présent rapport.

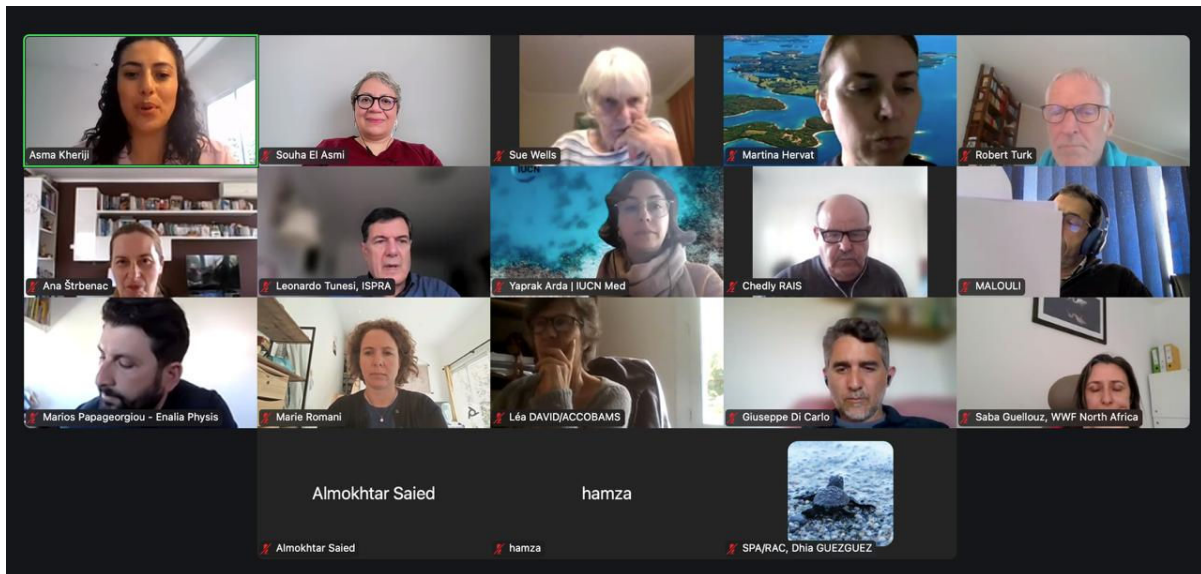


Photo de groupe des membres de l'AGEM ayant participé à la 5^e réunion (15 avril 2025)

3. Le SPA/RAC a assuré le secrétariat de la réunion. Le support de présentation est disponible ici : [PPT_AGEM 5th meeting14 April 2025.pdf](#)

4. La réunion visait principalement à présenter le document d'Orientations sur les AMCE et à en discuter avec les membres de l'AGEM en vue de sa soumission aux Points focaux ASP/DB pour examen.

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

5. La réunion a été ouverte à 15h00 UTC+2, le mardi 15 avril 2025, par M. Elyes HAMZA, Directeur du SPA/RAC, qui a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur engagement actif ainsi que pour leurs contributions et réflexions précieuses sur les aires marines protégées dans le cadre de la Convention de Barcelone. Il a souligné l'importance de cette réunion pour la préparation d'un document clé devant être soumis à la 17^e réunion des Points focaux pour les Aires Spécialement Protégées et la Diversité Biologique (ASP/DB), qui se tiendra du 20 au 22 mai 2025 à Istanbul, Türkiye.

6. La réunion a été présidée par M. Robert TURK, Président de l'AGEM. Après une brève présentation de l'ordre du jour, il a invité les participants à l'adopter sur la base de l'ordre du jour provisoire soumis. L'ordre du jour de la réunion figure à l'Annexe II du présent rapport.

Point 2 de l'ordre du jour. Introduction

7. Le Président a rappelé la précédente (4^e) réunion tenue le 21 mars 2025 par téléconférence, axée sur le Programme de travail de l'AGEM pour 2025 et les priorités clés pour le biennium 2026-2027. Il a souligné que l'objectif de la présente réunion est d'examiner et de discuter du projet de document d'orientations sur les AMCE en Méditerranée, dont le but est de faciliter l'identification et le signalement des AMCE en tant qu'outils complémentaires pour la conservation de la biodiversité.

8. Le projet de document d'orientations a été partagé avec les membres de l'AGEM pour examen et commentaires avant la 5^e réunion.

Point 2 de l'ordre du jour. Introduction

9. Le Président rappelle la précédente (4^e) réunion tenue le 21 mars 2025 par téléconférence, axée sur le programme de travail de l'AGEM pour 2025 et les priorités clés pour le biennium 2026-2027. Il a souligné que l'objectif de la présente réunion est d'examiner et de discuter le projet de document d'orientations sur les AMCE en Méditerranée, dont l'objectif est de faciliter l'identification et le signalement des AMCE, en tant qu'outils complémentaires pour la conservation de la biodiversité.

10. Le projet de document d'orientations a été partagé avec les membres de l'AGEM pour examen et commentaires avant la 5^e réunion.

11. Le Secrétariat a rappelé le contexte de l'élaboration du document d'orientations, à savoir :

- Activité du programme de travail de l'AGEM pour 2025 (Livrable D1)
- Activité recommandée par la Stratégie régionale pour les Aires marines et côtières protégées (AMCP) et les Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) en Méditerranée pour l'après-2020 / Pilier stratégique 3 : AMCE / Activité A.3.1.6
- Activité prévue dans le programme de travail SPA/RAC 2024-2025 / Activité 2.2.1.a

12. Le Secrétariat a également partagé le calendrier de préparation du document d'orientations, comme suit :

- Discussion du document lors de la 5^e réunion de l'AGEM (15 avril 2025)
- Consultation avec les Points focaux ASP/DB (du 21 avril au 2 mai 2025)
- Version finale du projet par le consultant, soumise à la réunion des Points focaux : 6 mai 2025
- Discussion du document d'orientations sur les AMCE lors de la réunion des Points focaux : 20-22 mai 2025
- Modification du document suite à la réunion des Points focaux : juin 2025

Point 3. Document d'orientations sur les AMCE

13. À la demande du Président, la Consultante et membre de l'AGEM, Mme Sue WELLS, a présenté le projet de document d'Orientations en insistant sur l'importance des AMCE en tant que label pour la gestion basée sur des zones. Le document vise à fournir des étapes et des processus clairs pour l'identification et le signalement des AMCE en Méditerranée. La présentation PPT utilisée est disponible ici : [PPT Med OECM guidance AGEM.pdf](#).

14. Les membres de l'AGEM ont salué la qualité du travail et la préparation approfondie du document d'Orientations sur les AMCE, soulignant sa pertinence et son exhaustivité.

15. Plusieurs participants ont discuté de la structure et du contenu du document, insistant sur la nécessité de certains ajustements dans certaines parties, et ont souligné le besoin d'informations plus spécifiques à la Méditerranée ainsi que l'inclusion d'études de cas supplémentaires.

16. Un membre a suggéré d'inclure une analyse critique des AMCE déjà reconnues par la CDB dans d'autres régions, ainsi que des processus lancés dans certains pays méditerranéens (comme le Maroc, l'Algérie et l'Italie) afin de mieux clarifier le processus pour les pays méditerranéens.

17. Plusieurs membres ont conseillé de se concentrer sur les AMCE marines et côtières en excluant la partie terrestre, et d'éviter le terme « peuples autochtones » dans le contexte méditerranéen, en le remplaçant par « communautés locales ».

18. Le Directeur du SPA/RAC et le Président de l'AGEM ont proposé de ne pas se concentrer sur les AMCE potentielles dans les zones situées au-delà des juridictions nationales (ABNJ), proposition qui a été soutenue par d'autres membres de l'AGEM.

19. Plusieurs membres ont souligné le rôle crucial du SPA/RAC dans le soutien aux processus nationaux relatifs aux AMCE, reconnaissant que les Points Focaux Nationaux ASP/DB, en particulier dans le nord et l'est de la Méditerranée, apprécieraient ce soutien direct, et ont insisté sur la nécessité de collaborer avec d'autres organisations telles que la FAO, la CGPM et l'UICN.

Point 4. Prochaines étapes et clôture de la réunion

20. La réunion s'est conclue par un plan visant à intégrer les commentaires formulés lors de la 5^e réunion de l'AGEM, et à diffuser le document révisé aux Points Focaux pour commentaires et révisions supplémentaires.

21. Le Président a rappelé la nécessité de constituer un Groupe de travail spécifique sur la protection renforcée (GT-PR), chargé de piloter l'élaboration du « Livrable 2 : Impact des AMP avec protection renforcée », conformément au Programme de travail de l'AGEM pour 2025. Le Secrétariat lancera un appel à volontaires pour former ce WG-EP.

Annex I

SPECIALLY PROTECTED AREAS REGIONAL ACTIVITY CENTRE (SPA/RAC)
Ad hoc Group of Experts for Marine Protected Areas in the Mediterranean (AGEM)
Fourth meeting
Teleconference, 15 April 2025

CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR LES AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES (SPA/RAC)
Groupe ad hoc d'experts pour les aires marines protégées en Méditerranée (AGEM)
Quatrième réunion
Téléconférence, 15 April 2025

List of participants *List des participants*

Independent experts / <i>Experts indépendants</i>	
MPA management <i>Gestion des AMP</i>	Mr Robert TURK Senior Nature Conservation Consultant – <i>Consultant senior en conservation de la nature</i> Slovenia/ Slovénie Ms Sue WELLS Senior Marine and Coastal Conservation Consultant – <i>Consultante senior en conservation marine et côtière</i> UK/Royame-Uni
MPA planning <i>Planification des AMP</i>	Ms Souha EL ASMI Senior Marine environment and policy expert – Founder and Managing Director of Ecoverse Environmental Consulting – <i>Experte senior en environnement marin et en politique, Fondatrice et</i> <i>Directrice générale d'Ecoverse Environmental Consulting</i> Tunisia/Tunisie Mr Chedly RAIS Senior Marine Environmentalist - CEO of OKIANOS – <i>Spécialiste senior de l'environnement marin – PDG d'OKIANOS</i> Tunisia/Tunisie
Marine biology/ecology <i>Biologie/Écologie marine</i>	Mr Leonardo TUNESI Head of the Unit "Marine biodiversity, habitat and species Protection", ISPRA – <i>Chef de l'unité "Biodiversité marine, protection des habitats et des</i> <i>espèces", ISPRA</i> Italy/Italie

<p>Law and regulation <i>Droit et réglementation</i></p>	<p>Ms Saba GUELLOUZ Conservation Manager, WWF North Africa Office – <i>Responsable de la conservation, Bureau WWF Afrique du Nord</i> Tunisia/Tunisie</p> <p>Ms Ana STREBENAC Owner and Director at Stenella consulting, Environmental Protection specialist – <i>Propriétaire et Directrice de Stenella Consulting, spécialiste de la protection de l’environnement</i> Croatia/Croatie</p>
<p>Socio-economics <i>Socio-économie</i></p>	<p>Mr. Almokhtar SAID Head of Marine and Wildlife section, Nature Conservation Department, Ministry of Environment – <i>Responsable de la section Marine et Faune sauvage, Département de la conservation de la nature, Ministère de l’Environnement</i> Libya/Libye</p>
<p>Fisheries <i>Pêche</i></p>	<p>Mr Marios PAPAGEORGIU Director, Head of Fisheries Research - Enalia Physis Environmental Research Centre – <i>Directeur, Responsable de la recherche halieutique – Centre de recherche environnementale Enalia Physis</i> Cyprus/Chypre</p>
<p>Nature-based tourism <i>Tourisme de nature</i></p>	<p>Ms Martina HERVAT Senior Expert Advisor for Nature Conservation – <i>Conseillère principale en conservation de la nature</i> Croatia/Croatie</p>
<p>MPA Financing <i>Financement des AMP</i></p>	<p>Mr Giuseppe DI CARLO Senior ocean science and conservation Consultant – <i>Consultant senior en sciences océaniques et conservation</i> Italy/Italie</p> <p>Ms Marie ROMANI Biodiversity policies, partnerships and fundraising Specialist – <i>Spécialiste des politiques de biodiversité, des partenariats et de la collecte de fonds</i> France/France</p>
<p>Representatives of partner organization scientific bodies <i>Représentants des organes scientifiques d’organisations partenaires</i></p>	
<p>Scientific Committee of ACCOBAMS <i>Comité scientifique de l’ACCOBAMS</i></p>	<p>Ms Léa David Scientific Committee Task Manager – Responsable du Comité scientifique Monaco</p>
<p>Scientific Advisory Committee (SAC) of GFCM <i>Comité scientifique consultatif (CSC) de la CGPM</i></p>	<p>Mr. Mohamed Malouli IDRISI Chair of the Scientific Advisory Committee on Fisheries – Président du Comité Scientifique consultatif des pêches Italy/Italie</p>

WCPA-marine of IUCN WCPA-marine de l'IUCN	Ms Yaprak ARDA Marine Programme Officer – <i>Chargée de programme marin</i> Spain/Espagne
SPA/RAC	
	Mahmoud Elyes HAMZA Director <i>Directeur</i>
	Asma KHERIJI <i>SPA Programme Officer -</i> <i>Chargée du programme ASP</i>
	Dhia GUZEGUEZ Data Management & Computing Officer <i>Responsable de la gestion des données et de l'informatique</i>

Annex II

CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR LES AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES (SPA/RAC)
Groupe *ad hoc* d'experts pour les Aires marines protégées en Méditerranée (AGEM)
Cinquième réunion
Téléconférence, 15 avril 2025

Ordre du jour

L'heure indiquée est en heure d'Europe centrale (HEC) / UTC+2.

Les participants sont invités à convertir l'heure dans leur fuseau horaire respectif, s'il est différent de l'HEC.

Heure (UTC+2)	Point de l'ordre du jour	Responsable
14.55-15.00	Enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participants ▪ Responsable support logistique SPA/RAC
15.00-15.05	Point de l'ordre du jour 1. Ouverture de la réunion <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil et ouverture par le Directeur du SPA/RAC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du SPA/RAC
15.05-15.15	Point 2. De l'ordre du jour. Introduction <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif de la réunion ▪ Bref rappel du contexte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président de l'AGEM ▪ SPA/RAC
15.15-16.25	Point 3 de l'ordre du jour. Document d'Orientations sur les AMCE <ul style="list-style-type: none"> 3.1. Projet de document d'Orientations sur les AMCE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du document intégrant les retours des membres d'AGEM 3.2. questions et discussion <ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussion sur le document d'Orientations sur les AMCE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultante du SPA/RAC ▪ Président de l'AGEM ▪ Membres de l'AGEM
16.20-16.25	Point 4 de l'ordre du jour. Prochaines étapes et clôture de la réunion <ul style="list-style-type: none"> ▪ Étapes clés et prochaines actions ▪ Clôture de la réunion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du SPA/RAC ▪ Président de l'AGEM